

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

ENCADRER ET RESPECTER

- Il est attendu de la part de tous les visiteurs, le **respect des autres et des consignes**.
- Chaque **adulte accompagnant**, parent comme enseignant, a la **responsabilité** de faire respecter l'ensemble des consignes.
- En visite libre, chaque adulte accompagnant des élèves doit porter **de manière visible le badge accompagnateur** fourni par le musée.
- **Aucun mineur n'est laissé sans surveillance** d'un adulte accompagnant.
- **Le passage aux toilettes** pour les élèves est géré par les accompagnants. Il se fait **par groupe de 5 élèves**.
- **Aucun sac à dos n'est autorisé** dans les salles d'exposition et à l'intérieur de la tranchée.
- **Les boissons, la nourriture et les chewing-gums sont interdits** dans les salles d'exposition du musée ainsi que dans la tranchée.
- **Le flash est interdit** pour la prise de photographie.
- Pour les **visites libres**, la classe est divisée en plusieurs groupes. **Chaque groupe doit être sous la**

responsabilité et la surveillance d'un adulte accompagnant qui doit assurer le calme de son groupe.

• Le personnel du musée **est en droit de sortir les perturbateurs, ou le groupe**, qui ne respectent pas les consignes, qui **sont bruyants**, donc gênants pour les visites guidées ainsi que pour les autres visiteurs. Dans ce cas, **la présence d'un adulte est obligatoire**.

• **Les groupes en visites guidées sont prioritaires** dans les espaces du musée. Merci de leur laisser la place dans les espaces, le temps de leur présentation.

• **Les manipulations** et matériels mis à disposition des visiteurs **ne devront pas faire l'objet de détérioration**. Les objets et documents exposés à l'extérieur comme à l'intérieur du musée **ne peuvent être touchés**. Seuls ceux signalés par un pictogramme « **Objet à toucher** » sont concernés.

• Il est donc **interdit de monter sur les mobiliers, les véhicules et canons situés à l'intérieur et à l'extérieur** du musée.

• L'accès à la tranchée se fait **uniquement sur réservation**.

INTERDICTIONS



AUTORISATIONS



Je, soussigné(e), Responsable du groupe

Nom : _____ Prénom : _____

Classe et nom de l'établissement : _____

Portable : _____

Reconnais avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et m'engage à la respecter.

Toute personne, ne respectant pas les règles pré-citées, pourra se voir retirer le droit d'accès aux salles d'exposition du musée et à la tranchée, et faire l'objet de mesures prévues par le règlement intérieur.

Date : _____

Signature précédée
de la mention « Lu et approuvé »